

---

PV GT « Déchets organiques » Good Food 2  
Réunion du 2 octobre 2023 (14h00-17h30)

---



### Membres présents :

- LABORATOIRE D'AGROÉCOLOGIE DE L'ULB – FRANCISCO DAVILA
- CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE – SIMON DE MUYNCK
- FEDEAU – GAËTANE CHARLIER
- GROOT EILAND – MAARTEN DIERYCK
- RECYCLO – EMMANUEL BAETEN
- TOURNESOL-ZONNEBLOEM RÉSEAU DES GUIDES POTAGERS – SOPHIE
- ANDERLECHT – ANDREANA MEKUI BIYOGO
- ST GILLES – MARTIN GOOR
- BE – JAN PILLE, HÉLÈNE PONCELET, CORENTIN TASSIGNON & NICOLAS SCHERRIER
- BEE – MARIE DETIENNE

### Animation & secrétariat :

- MÖBIUS – THOMAS DE ROMAGNOLI

### Ordre du jour :

1. Validation de l'objectif du GT
2. Adoption d'un plan d'approche
3. Discussion sur la demande
4. Prochaines étapes

#### 1. Validation de l'objectif du GT

Suite à la discussion du 1<sup>er</sup> GT, les objectifs suivants sont proposés pour le GT :

1. Définir le besoin/la demande en qualité et quantité de composts pour l'agriculture (Good Food) et la revitalisation des sols (Good Soil) ;
2. Plan d'action de mise en place de la filière et d'une labellisation « compost Good Food » le cas échéant.

*La proposition récolte les réactions suivantes :*

Ces objectifs sont plus restrictifs qu'auparavant, le GT vise un plan d'action sur lequel on peut travailler en 6 mois (*voir point 2*).

Après ces discussions, les membres du GT **valident l'objectif du GT**.

#### 2. Adoption d'un plan d'approche

Pour atteindre ces objectifs, le plan d'approche suivant est discuté:

Quoi ?	Qui inviter ?	Quand ?
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les membres du GT fournissent de l'input concernant la <b>demande en qualité &amp; quantité</b></li><li>• Inspiration sur base de CdC: Vlaco, TEV,...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Membres actuels du GT</li></ul>	GT début octobre (2/10)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les membres du GT collectent des <b>avis complémentaires</b> (via fédérations, terrain,...)</li></ul>		Avant le prochain GT

<ul style="list-style-type: none"> <li>BE et BEE préparer un <b>draft</b> caractérisant la demande</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GT <b>confronter</b> le draft de la demande <b>avec la réalité de l'offre</b> des producteurs de compost (matching des besoins en qualité, compétition des besoins des différents sols en quantité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Producteurs de compost, vert d'iris, nos pilifs, ...</li> <li>Communes</li> <li>BP: Philippe Robinet</li> <li>Vlaco + expert wallon</li> <li>Krinkels, Comité Jean Pain</li> </ul>	GT début décembre
<ul style="list-style-type: none"> <li>BE et BEE <b>affinent</b> la proposition</li> <li>BE et BEE consultent le <b>fédéral</b> sur les normes produits</li> <li>Les membres font des propositions pour alimenter le « Cahier des charges des producteurs »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Landwijzer</li> <li>Niveau fédéral</li> </ul>	Avant le prochain GT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GT <b>valide</b> le « Cahier des charges des producteurs »</li> <li>Le GT élabore le <b>plan de mise en œuvre</b> de la filière (freins à abaisser, besoins en compétences/métiers, infrastructures...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Département autorisation</li> </ul>	GT fin janvier
<ul style="list-style-type: none"> <li>BE et BE affinent et <b>finalisent</b> le plan d'actions avec l'input des membres</li> </ul>		Avant le prochain GT
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le GT <b>valide</b> le plan d'actions <b>et évalue</b> le processus</li> </ul>		GT fin mars
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous <b>mettent en valeur</b> les résultats (événements,...)</li> <li>BE et BEE défendent les résultats au <b>législatif</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Autres centres de formations des agriculteurs</li> </ul>	Post-mars

La proposition récolte les réactions suivantes :

À Bruxelles, le compost est très **bon mais avec beaucoup de plastique**. Il se vend à 8 € la tonne. Celui de Sabgro ne contient pas de plastique, mais se vend 25 €. La ferme pour enfant de Jette donne du composte gratuit, il est bon mais aussi avec du plastique. Celui de Mazette ne contient pas de plastique.

Good Soil veut interdire le compost avec plastique, mais il reste la question de **comment le mesurer**. Par ailleurs, qui est pénalisé s'il y a du plastique ? Les agriculteurs sont pénalisés car ils doivent acheter plus cher. Il faudrait des rabais pour les agriculteurs bruxellois.

Les normes bruxelloises actuelles sont comme elles sont et tolèrent le plastique par exemple. Les consommateurs pourraient décider de faire/**vouloir mieux**.

Il faut avoir des objectifs réalistes. On n'arrivera pas à un composte exempt de microplastiques, mais on peut faire mieux qu'aujourd'hui (par exemple : supprimer la récolte des déchets organiques dans sachets, ...) Il y a de la marge de manœuvre pour **améliorer la manière de collecter les déchets**.

Question **prix**, il faudrait viser entre 0 et 10 € la tonne.

Après ces discussions, le GT **valide le plan d'approche proposé pour atteindre les objectifs du GT, avec la réserve de réévaluer la pertinence des personnes à inviter à chaque GT**.

### 3. Discussion sur la demande en compost

Les membres du GT sont invités à réfléchir en termes de publics-cibles, de qualité, de quantité et de prix.

## Public-cible

Marie rappelle le public des producteurs présents en Région Bruxelloise.

Plusieurs questions se posent :

- **Qui est visé ?** Uniquement l'agriculture urbaine professionnelle ou également les citoyens et autres ?
  - Agris
  - Communes
  - Particuliers (en sacs) ?
  - Potagers collectifs
  - Espaces verts ?
- Quelle **hiérarchie** entre ces utilisateurs ?
- Quelles **spécificités** en termes de qualité pour ces publics ?
  - En mettant la barre au niveau de la qualité requise au niveau pro, on arrivera à une qualité suffisante pour le particulier ? Pas forcément.
  - Bio ou pas bio ? Pour le fumier, les producteurs peuvent utiliser n'importe lequel. C'est important que le compost puisse être utilisé par les producteurs bio, et donc que le compost soit bio (c'est le cas pour les déchets végétaux, mais pas des déchets verts collectés dans les sacs verts). Mais il faut voir l'impact du bio sur le prix du compost. Actuellement, le compost vlaco peut être utilisé pour le bio. Nécessité de vérifier auprès de Certisys les caractéristiques que le compost doit avoir pour pouvoir être utilisé en bio.
  - Pour la revitalisation des sols, pas besoin que ça soit bio. Exigences moins strictes que le bio.
- Dans quelle mesure est-il pertinent d'envisager des **niveaux de qualité différents** ? Pas forcément une bonne idée.

## Quantité

Francisco présente les résultats principaux des estimations en quantité de compost (*voir la présentation pour plus de détails*) :

- 25.000 -50.000 tonnes collectables sur les 200.000 tonnes de déchets organiques par an à Bruxelles
- 4 composts méso sur Bruxelles :
  - St Gilles 75 t de déchets verts produits,
  - Anderlecht 300 t,
  - Woluwe-Saint-Pierre 300 t
  - Molenbeek, Jette, Bruxelles : quantités moins importantes
  - Nos Piliers qui ne sont pas repris dans le schéma de la présentation → possibilité de flux d'alliances nouvelles
- Estimation de la demande privée en compost : 36.000 tonnes par an,
- 80ha de potagers collectifs
- Besoin pour nîmas : entre 4.65 et 7.75 000 tonnes par an (à revoir en fonction du nombre d'ha)
- MO collectable 33.000 t/an
- Moyennes des prix : 28 à 35€/t
- Normes en amendements organiques à réexaminer

## Qualité

Thomas résume l'évaluation de la qualité du compost effectuée par ailleurs (inspiration par Terre-en-Vue, Louis Bolk Instituut,...).

Simon présente les normes sur les sols (*pour plus d'informations, voir la présentation de Simon*).

A faire : tableau récap des informations « normes » présentées par Simon + partir du cahier des charges de vlaco

Quelles informations sur la manière de travailler des labos accrédités ? Les labos accrédités par BE doivent suivre les conditions de BE.

Les normes sol devraient être transposées aux normes de compost car le compost retourne au sol. Il est nécessaire de se poser la question suivante : « Qu'est-ce qui intéresserait dans les normes présentées les agriculteurs et utilisateurs du compost ? » **Le minimum est de respecter les normes fixées par l'Etat, mais il faut définir quels critères devraient être rajoutés pour Bruxelles** (en termes de MO, structuration, etc.). Il est possible de se baser sur le Vlaco, et de rajouter d'autres exigences (à spécifier).

*Stratégie Good Soil (pour plus d'informations, voir la présentation d'Hélène)*

BRUDALEX. Les seules **analyses** imposées sont celles des métaux lourds, HAP et Huiles minérales (**vraiment léger**). Et deux points d'attention supplémentaires : les espèces exotiques (graines de balsamine et de berce, rhizomes de renouée) et les micro & nano-plastiques.

Comment fait-on le partage entre compost végétal et apport animal – compost vivant et stérilisation ?

La qualité du compost sera liée à la taille du « composteur » et aux quantités produites.

Il va falloir un **hiérarchisation des bénéficiaires** du composte (les promoteurs immobiliers ont plus de pouvoir financier que des agriculteurs) en parallèle à une **hiérarchisation de la qualité** du compost. L'idée serait de garder les meilleurs compostes pour l'agriculture (y compris l'agriculture urbaine et la production citoyenne). Quels leviers pour cette hiérarchisation ? Temporalité à donner aux entreprises immobilières etc. (une solution est de planter x plantes pendant 3 ans... )

*Besoins des agriculteurs*

La plupart des agriculteurs ne maîtrisent **pas la composition**, qualité, pollution, etc. de leurs sols. Ils ont besoin de pouvoir :

- Avoir confiance en la **qualité** du compost, et en sa **provenance** (bruxelloise) → label
- L'utiliser s'ils sont en label **bio**
- Y accéder à un **prix** abordable (1-10 € )

Il faut faire le deuil du monde non pollué, revenir à l'essentiel et mettre des garde-fous, avec un compost répondant à quelques critères de base sur lesquels on peut agir. Quels paramètres souhaitons-nous ?

Ces paramètres à mettre en parallèle avec les réalités de labo (faisable et payable), sauf si on décide de ne pas tester et on réduit les **risques en amont** (ex : on n'utilise pas les feuilles mortes ramassées sur la voirie). Il est possible d'attaquer le problème à la source (ex : production et vente d'emballages plastiques) plutôt que de tester les symptômes.

Il faudrait établir la liste des procédés qui donnent un bon compost (vivant non, car on ne peut pas vendre un compost vivant, ou alors qui a été hygiénisé au préalable) mais quels sont les **paramètres d'un bon compost** ?

- Pas d'intrants **plastiques**
- Question du **vivant** : s'assurer que le composte a des composantes vivantes et qu'il est en règle vis-à-vis de la législation. → Qu'est-ce qu'un composte vivant ?
- Les seuls paramètres qu'on peut facilement mesurer, ce sont les **composantes chimiques** (*voir inspiration TEV*). Le reste, à savoir les **aspects physiques**, est plus qualitatif → Comment traduire ces paramètres dans un cahier des charges ?
- Question du **bio** et de l'utilisation de déchets alimentaires

Il faudrait également réfléchir à l'approche logistique, gouvernance, organisationnelle, acteurs ... et au prix. Il va être fort important de ne pas freiner l'utilisation de compost non-labellisé tant que du compost avec label n'est pas facilement et localement accessible. Il sera nécessaire d'aligner Bruxelles et la Flandre sur ce qui est un déchet et ce qui peut être livré à Bruxelles.

#### 4. Prochaines étapes

##### Actions à prendre :

- ✓ Le secrétariat envoie le PV de la réunion.
- ✓ La coordination du GT va retravailler le plan d'approche suivant les discussions, pour voir qui il est nécessaire d'inviter aux prochaines séances.
- ✓ Le secrétariat envoie l'invitation pour planifier la prochaine rencontre en présentiel le 4 décembre après-midi.